



Donau Soja / Europe Soya

Détenteur de la marque / du programme

Association Danube Soja
Wiesingerstrasse 6/9
1010 Vienne, Autriche

Téléphone +43 1 512 17 44 10
Email: office@donausoja.org
www.donausoja.org

Le programme Donau Soja / Europe Soya favorise un approvisionnement de produits protéinés sans OGM, durable et régional respectivement européen.

Pour le Donau Soja, l'origine est définie par la région du Danube, pour l'Europe Soya la région a été élargie à toute l'Europe.

La marchandise certifiée comme étant Donau Soja peut toujours être vendue comme marchandise Europe Soya, mais pas l'inverse.

ProCert est le premier organisme de certification suisse qui disposait d'une autorisation pour le Donau Soja. L'autorisation vaut également pour Europe Soya.

Code de l'organisme de contrôle du Donau Soja: **CH-DS-01**

Public cible

En Suisse essentiellement les exploitations qui commercialisent du soja (importateurs), les fabricants d'aliments composés ainsi que les entreprises transformatrices de soja.

Bénéfice pour le client

Promotion de la culture du soja non modifié génétiquement et soutien d'un approvisionnement de produits protéinés européens non modifiés génétiquement.

Exigences essentielles

Donau Soja / Europe Soya est un produit dont l'origine et la qualité sont assurées. Les caractéristiques essentielles sont l'origine du soja et la garantie d'absence d'OGM. Sont également valables :

- Les dispositions de l'UE sur l'utilisation de pesticides
- Pas de création de nouvelles surfaces agricoles utiles aux dépens des zones

protégées, des forêts et des marais.

- Les surfaces doivent être utilisées de manière agricole au moins depuis le 01.01.2008.

Les directives se basent sur une certification sans faille du Donau Soja / Europe Soya, du champ au consommateur.

Règlements / Standards

Les directives pour le Donau Soja et l'Europe Soya sont séparées, mais leurs exigences sont identiques à l'exception de l'origine.

<http://www.donausoja.org/de/standards/stand-ard-richtlinien/donau-soja-richtlinien/>

Possibilité de distinctions

Les aliments avec le label de qualité contrôlée "Donau Soja" / "Europe Soya" conviennent à l'alimentation des animaux dont les produits peuvent porter la mention "produits sans OGM".

Inscription

Directement auprès de ProCert.

De plus, il faut souscrire un contrat avec l'association Donau Soja.

Audit

Les fréquences des contrôles dépendent du risque concernant (a) l'origine de la marchandise ou (b) une contamination éventuelle du Donau Soja par des cultures OGM.

En fonction du niveau de risque, l'audit est effectué par ProCert tous les ans ou tous les deux ans.

Validité du certificat

Un ou deux ans selon le niveau de risque.

La certification peut être faite uniquement pour le Donau Soja respectivement pour l'Europe Soya ou pour les deux en combinés.

Coûts

Selon le règlement tarifaire de ProCert

Contact ProCert

Martin Widmer
Téléphone 031 560 67 68
Email: m.widmer@procert.ch

Source: www.donausoja.org